

CERTIFICAT**RÉSULTAT OFFICIEL DE L'ÉLECTION PARTIELLE
AU POSTE DE CONSEILLER D'ARRONDISSEMENT (poste 2)
DU DISTRICT ÉLECTORAL DE CECIL-P.-NEWMAN
ARRONDISSEMENT DE LASALLE
DIMANCHE 14 DÉCEMBRE 2008**

Je soussigné, Yves Saindon, greffier et président d'élection de la Ville de Montréal, certifie qu'à l'issue du recensement des votes, le résultat officiel de l'élection partielle tenue ce jour conformément à la loi, afin de combler la vacance au poste de conseiller d'arrondissement (poste 2) du district électoral De Cecil-P.-Newman de l'arrondissement de LaSalle, se répartit comme suit :

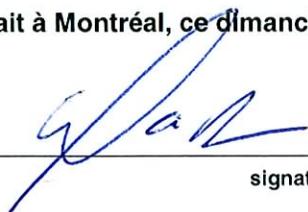
Candidats	Votes valides en faveur de	% Votes valides
Beatrix GUARIN PROJET MONTRÉAL	156	3,27%
Josée TROILO ÉQUIPE TREMBLAY-UNION MONTRÉAL	1 811	37,98%
Michael VADACCHINO VISION MONTRÉAL	2 801	58,75%
Total - Votes valides	4 768	100%

Majorité en faveur de Michael VADACCHINO : 990 voix

Bulletins rejetés : 49

Suffrage exprimé : sur les 26 221 inscrits sur la liste électorale, 4 817 électeurs ont exercé leur droit de vote lors de cette élection partielle, soit un taux de participation de 18,37%.

Fait à Montréal, ce dimanche, 14^e jour de décembre 2008



signature

Yves Saindon, avocat
Président d'élection